

# DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS REQUIS POUR LES DEMANDES DE PERMIS D'AMÉNAGEMENT POUR PISCINE

Afin de minimiser les risques pour les enfants que représentent les piscines extérieures qui ne sont pas entourées d'une clôture, certaines exigences s'appliquent. Un permis d'installation est nécessaire pour tout réservoir utilisé aux fins de baignade, ayant une profondeur minimale de 0,6 m (2 pi). Généralement, le coût d'un permis d'aménagement pour l'installation d'une piscine extérieure et d'une clôture est de 35 \$. Des frais de permis de construction peuvent également s'appliquer pour des structures connexes nécessitant l'implication du service d'inspection, telles que des terrasses, escaliers, garde-corps, etc.

## Exigences générales

### O Emplacement de la piscine

- Une piscine extérieure ne peut être située:
  - dans une cour avant obligatoire ou une cour de flanc obligatoire ou être située à moins de 1,2 m (4 pi) d'une limite latérale ou d'une limite arrière dans n'importe quelle zone résidentielle;
  - dans n'importe quelle cour requise pour n'importe quelle autre zone;
  - directement sous des fils électriques.

### O Clôture, enceinte et accès

- Une enceinte qui peut être formée d'une partie de clôture, d'un mur de bâtiment ou de construction doit être édifée et maintenue autour d'une piscine selon les critères suivants:
  - Doit être située à une distance minimale de 1,2 m (4 pi) du bord de la piscine.
  - Doit avoir une hauteur minimale de 1,5 m (5 pi).
    - La hauteur de la clôture ne doit pas dépasser 2 m (6 pi et 6 po) si elle est située à une distance de moins de 0,7 m (2 pi et 4 po) d'une limite latérale ou d'une limite arrière.
  - Une clôture doit être située à une distance minimale de 0,7 m (2 pi et 4 po) d'une limite latérale ou d'une limite arrière lorsque la hauteur de la clôture est plus haute que 2 m (6 pi et 6 po), mais inférieure à 2,75 m (9 pi).
  - Une clôture doit être située à une distance minimale de 1,2 m (4 pi) d'une limite latérale ou d'une limite arrière lorsque la hauteur de la clôture est supérieure à 2,75 m (9 pi), mais dans aucun cas la hauteur ne doit dépasser 4 m (13 pi) de hauteur du sol.
- Les portes ou barrières donnant accès à la section clôturée:
  - Doivent être de la même hauteur que la clôture (minimum de 1,5 m/5 pi) et être construites avec des matériaux et une construction équivalents à la clôture.
  - Doivent être munies de charnières se fermant automatiquement et munies d'un dispositif de verrouillage automatique fixé sur leur côté intérieur à une hauteur minimale de 1,3 m (4 pi et 3 po) du bas de la barrière.
  - Il ne doit pas y avoir plus de 10 cm (4 po) entre le niveau du sol et le bas d'une clôture de piscine ou d'une barrière.
- Conception de la clôture:
  - Si en bois: avec des planches verticales minimales de 19 mm (3/4 po) sur 89 mm (3 1/2 po), installées à des intervalles maximales de 38 mm (1 1/2 po) (les poteaux de support doivent être d'une épaisseur minimale de 89 mm (3 1/2 po x 3 1/2 po) et espacés au plus à 2,5 m (8 pi) de distance l'un de l'autre).
  - Si en grillage: avec mailles en losange de 50 mm (2 po) maximum, fils de fer d'un calibre minimal de 12 (les poteaux de support doivent être d'un diamètre minimal de 38 mm (1 1/2 po) et espacés au plus à 2,5 m (8 pi) de distance l'un de l'autre).
  - Ne doit pas avoir des traverses ou autres pièces de fixation qui permettraient de l'escalader.
  - Si avec d'autres types de matériaux, veuillez contacter le service de planification et développement.

## Mesures et renseignements requis

Un ensemble complet sous format papier ou version électronique (.pdf) des documents. Les documents électroniques peuvent être envoyés à [construction@dieppe.ca](mailto:construction@dieppe.ca)

- O Nom du propriétaire, adresse postale, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique.
- O Nom de l'entrepreneur ou demandeur, adresse postale, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique. (Le formulaire de Déclaration du propriétaire foncier doit être rempli si le demandeur n'est pas le propriétaire.)
- O Numéro civique et nom de rue, numéro de lot et nom de rue, ou numéro(s) d'identification de la propriété (NID).
- O Une description détaillée des travaux incluant:
  - les dimensions de la piscine et le type (hors terre, creusée);
  - la hauteur de la clôture proposée et les matériaux qui seront utilisés et le type de construction (ex: planches verticales de 6 po en bois, clôture en grillage avec mailles de 1 1/2 po et la méthode de soutènement (ex.: poteaux de bois 4 po x 4 po installés à des intervalles de 8 pi).
- O Un plan de site montrant les éléments suivants:
  - la localisation proposée de la piscine, des bâtiments et structures existantes, des clôtures (existantes et proposées) et l'identification de toutes servitudes;
- O Signature et paiement de la demande de permis d'aménagement.

**Des documents supplémentaires peuvent être requis pour compléter la demande de permis.**

